

Session ordinaire de Novembre

Le vingt huit novembre mil neuf cent quarante huit, à quatorze heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Lombiers, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Allary Jean-Louis Maire.

Étaient présents: M^{rs} Phélippeau. Campot. Ferret.
Lhoumier. Viollet. L'albous. Mazière. Bajubé. Martin.
Allary, Maire.

Absents: M^r Faure Edouard.

Assistance Médicale Gratuite - assistance aux Vieillards.

Madame Veuve Martinet ayant demandé l'assistance aux vieillards pour sa mère Madame Veuve Dupuy qui est aveugle.

et qui est à sa charge, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte cette demande.

Augmentation du salaire du gérant de la cabine téléphonique

approuvé le
7.12.48

Le gérant de la cabine téléphonique n'acceptant pas la somme de onze mille cent trente (11.130) francs fixée par la délibération du 12 juillet 1948, et demandant un salaire annuel de douze mille (12.000) francs, le Conseil Municipal, décide à l'unanimité d'annuler la délibération du 12 juillet 1948 et porte le salaire annuel du gérant de la cabine téléphonique à douze mille (12.000) francs. Cette augmentation aura effet rétroactif du 1^{er} janvier 1948.

Prime exceptionnelle et unique de 2500^f au Cantonnier

M. le Président donne lecture au Conseil de la circulaire de M^r le Préfet de la Charente en date du 13 octobre 1948 et relative à l'octroi d'une prime exceptionnelle et unique de 2500^f au personnel des collectivités locales.

Après en avoir délibéré, le Conseil décide d'accorder le bénéfice de cette prime à M^r Calaud Maurice, cantonnier communal.

Augmentation du salaire du Cantonnier Communal.

approuvé le
16.12.48

Le Cantonnier communal ayant demandé une augmentation de salaire, le Conseil décide à l'unanimité que le salaire journalier sera porté de 250^f à 300^f à partir du 1^{er} septembre mil neuf cent quarante huit.

Fait et délibéré en Mairie le jour, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents après lecture,

Le Maire
Albaert
Le Secrétaire
Zuboye

Les membres
Hochepierre
Faut
Vidlet
Rouyer
Causse
Mouquet
Mazig